

Décision n°2026-03-18-001
portant composition de la commission de recrutement
pour l'accès en première année de master

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

VU le Code de l'éducation et notamment les dispositions de son article L. 712-2 ;

DÉCIDE

Article 1 : Pour l'année universitaire 2026–2027, la commission de recrutement pour l'accès en première année du Master mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives, parcours Activité Physiques Adaptées et Santé est constituée comme suit :

Président :

DERIGNY	Thibaut	MCF
---------	---------	-----

Membres :

NEZONDET	Charlie	MCF
ZUNQUIN	Gautier	PU

Article 2 : Madame la Directrice du Collège Sciences Sociales et Humanités est chargée de l'exécution de la présente décision.

À Pau, le 18/03/2026

Pour le Président et par délégation de signature
La Directrice du Collège Sciences Sociales et Humanités



E. GUYARD



Décision n°2026-03-18-001
portant composition de la commission de recrutement
pour l'accès en première année de master

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

VU le Code de l'éducation et notamment les dispositions de son article L. 712-2 ;

DÉCIDE

Article 1 : Pour l'année universitaire 2026–2027, la commission de recrutement pour l'accès en première année du Master mention Droit Public, parcours cadre du secteur sanitaire, social et médico-social est constituée comme suit :

Président :

RABILLER	Stéphanie	Maître de conférences HDR
----------	-----------	---------------------------

Membres :

PIGNY	Frédéric	PAST
FITTE-DUVAL	Annie	Maître de conférences

Article 2 : Madame la Directrice du Collège Sciences Sociales et Humanités est chargée de l'exécution de la présente décision.

À Pau, le 18/03/2026

Pour le Président et par délégation de signature
La Directrice du Collège Sciences Sociales et Humanités



E. GUYARD



Décision n°2026-06-03-2026

portant composition de la commission de recrutement
pour l'accès en première année de master

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

VU le Code de l'éducation et notamment les dispositions de son article L. 712-2 ;

DÉCIDE

Article 1 : Pour l'année universitaire 2025–2026, la commission de recrutement pour l'accès en première année du Master mention Droit privé, parcours Droit Notarial est constituée comme suit :

Président :

TORRICELLI-NGUYEN	SARAH	Professeur
-------------------	-------	------------

Membres :

LECOURT	ARNAUD	Professeur
---------	--------	------------

ABADIE	LAURENT	Maître de conférences
--------	---------	-----------------------

Article 2 : Madame la Directrice du Collège Sciences Sociales et Humanités est chargée de l'exécution de la présente décision.

À Pau, le 06/03/2026

Pour le Président de l'Université et par délégation de signature
La Directrice du Collège Sciences Sociales et Humanités

Directrice du
Collège Sciences Sociales et Humanités

12 MARS 2026

Décision n°2026-06/03/2026
portant composition de la commission de recrutement
pour l'accès en première année de master

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

VU le Code de l'éducation et notamment les dispositions de son article L. 712-2 ;

DÉCIDE

Article 1 : Pour l'année universitaire 2025–2026, la commission de recrutement pour l'accès en première année du Master mention Droit Privé, parcours Droit privé général est constituée comme suit :

Président :

ARDOY	Pierre-Yves	Maître de conférences HC
-------	-------------	--------------------------

Membres :

EDOUARD	Cédric	Maître de conférences
---------	--------	-----------------------

AZAVANT	MARC	Maître de conférences HDR
---------	------	---------------------------

Article 2 : Madame la Directrice du Collège Sciences Sociales et Humanités est chargée de l'exécution de la présente décision.

À Pau, le 06/03/2026

Pour le Président de l'Université et par délégation de signature
La Directrice du Collège Sciences Sociales et Humanités

Directrice du
Collège Sciences Sociales et Humanités

Emilie GUYARD

12 MARS 2026

Décision n°2026-06/03/2026

portant composition de la commission de recrutement
pour l'accès en première année de master

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

VU le Code de l'éducation et notamment les dispositions de son article L. 712-2 ;

DÉCIDE

Article 1 : Pour l'année universitaire 2025–2026, la commission de recrutement pour l'accès en première année du Master mention Droit privé, parcours Procédure et contentieux privé est constituée comme suit :

Président :

AZAVANT	MARC	Maître de conférences HDR
---------	------	---------------------------

Membres :

EDOUARD	Cédric	Maître de Conférences
---------	--------	-----------------------

ARDOY	Pierre-Yves	Maître de conférences HC
-------	-------------	--------------------------

Article 2 : Madame la Directrice du Collège Sciences Sociales et Humanités est chargée de l'exécution de la présente décision.

À Pau, le 06/03/2026

Pour le Président de l'Université et par délégation de signature
La Directrice du Collège Sciences Sociales et Humanités

Directrice du
Collège Sciences Sociales et Humanités

Emilie GUYARD

12 MARS 2026

Décision n°2026-03-12-001
portant composition de la commission de recrutement
pour l'accès en première année de master

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

VU le Code de l'éducation et notamment les dispositions de son article L. 712-2 ;

DÉCIDE

Article 1 : Pour l'année universitaire 2026-2027, la commission de recrutement pour l'accès en première année du Master mention Arts, Lettres et Civilisation, parcours Etudes Anglophones est constituée comme suit :

Président :

SCHMITT	Arnaud	PR
---------	--------	----

Membres :

ETCHART	Joanna	MC
GASPARI	Fabienne	PR
MARIE	Florence	MC
ROUSSILLON-CONSTANTY	Laurence	PR

Article 2 : Madame la Directrice du Collège Sciences Sociales et Humanités est chargée de l'exécution de la présente décision.

À Pau, le 12/03/2026

Pour le Président et par délégation de signature
La Directrice du Collège Sciences Sociales et Humanités

Directrice du
Collège Sciences Sociales et Humanités


Emilie GUYARD

Décision n°2026-03-12-001
portant composition de la commission de recrutement
pour l'accès en première année de master

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

VU le Code de l'éducation et notamment les dispositions de son article L. 712-2 ;

DÉCIDE

Article 1 : Pour l'année universitaire 2026–2027, la commission de recrutement pour l'accès en première année du Master mention Arts, Lettres et Civilisation, parcours Etudes Hispaniques est constituée comme suit :

Président :

GALEOTE	Géraldine	PR
---------	-----------	----

Membres :

SCAVINO	Dardo	PR
GOMEZ CORREDERA	Puerto	CDI

Article 2 : Madame la Directrice du Collège Sciences Sociales et Humanités est chargée de l'exécution de la présente décision.

À Pau, le 12/03/2026

Pour le Président et par délégation de signature
La Directrice du Collège Sciences Sociales et Humanités

Directrice du
Collège Sciences Sociales et Humanités



Emille GUYARD

Décision n°2026-03-12-001
portant composition de la commission de recrutement
pour l'accès en première année de master

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

VU le Code de l'éducation et notamment les dispositions de son article L. 712-2 ;

DÉCIDE

Article 1 : Pour l'année universitaire 2026–2027, la commission de recrutement pour l'accès en première année du Master mention Arts, Lettres et Civilisation, parcours Lettres et Arts est constituée comme suit :

Président :

FISCHER	Caroline	PR
---------	----------	----

Membres :

LOIGNON	Sylvie	PR
VIEILLEVILLE	Claire	MC

Article 2 : Madame la Directrice du Collège Sciences Sociales et Humanités est chargée de l'exécution de la présente décision.

À Pau, le 12/03/2026

Pour le Président et par délégation de signature
La Directrice du Collège Sciences Sociales et Humanités

Directrice du
Collège Sciences Sociales et Humanités



Emilie GUYARD

Décision n°2026-03-09-001
portant composition de la commission de recrutement
pour l'accès en première année de master

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

VU le Code de l'éducation et notamment les dispositions de son article L. 712-2 ;

DÉCIDE

Article 1 : Pour l'année universitaire 2026–2027, la commission de recrutement pour l'accès en première année du Master mention droit de l'entreprise, parcours droit de la consommation est constituée comme suit :

Président :

ABADIE	Laurent	MCF
--------	---------	-----

Membres :

LUBY-GAUCHER	Monique	PR
--------------	---------	----

LECOURT	Arnaud	PR
---------	--------	----

Article 2 : Madame la Directrice du Collège Sciences Sociales et Humanités est chargée de l'exécution de la présente décision.

À Pau, le 09/03/2026

Pour le Président et par délégation de signature
La Directrice du Collège Sciences Sociales et Humanités

Directrice du
Collège Sciences Sociales et Humanités

Emilie GUYARD

Décision n°2026-03-09-001

portant composition de la commission de recrutement
pour l'accès en première année de master

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

VU le Code de l'éducation et notamment les dispositions de son article L. 712-2 ;

DÉCIDE

Article 1 : Pour l'année universitaire 2026–2027, la commission de recrutement pour l'accès en première année du Master mention droit de l'entreprise, parcours juriste d'affaires franco-espagnol est constituée comme suit :

Président :

LECOURT	Arnaud	PR
---------	--------	----

Membres :

ABADIE	Laurent	MCF
--------	---------	-----

LUBY-GAUCHER	Monique	PR
--------------	---------	----

Article 2 : Madame la Directrice du Collège Sciences Sociales et Humanités est chargée de l'exécution de la présente décision.

À Pau, le 09/03/2026

Pour le Président et par délégation de signature
La Directrice du Collège Sciences Sociales et Humanités



Décision n°2026-06-03-2026

portant composition de la commission de recrutement
pour l'accès en première année de master

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

VU le Code de l'éducation et notamment les dispositions de son article L. 712-2 ;

DÉCIDE

Article 1 : Pour l'année universitaire 2025–2026, la commission de recrutement pour l'accès en première année du Master mention Droit pénal, parcours Exécution des peines est constituée comme suit :

Président :

Céré	Jean-Paul	Professeur
------	-----------	------------

Membres :

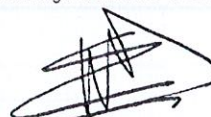
Grégoire	Ludivine	Maître de conférences
Falxa	Joana	Maître de conférences

Article 2 : Madame la Directrice du Collège Sciences Sociales et Humanités est chargée de l'exécution de la présente décision.

À Pau, le 06/03/2026

Pour le Président de l'Université et par délégation de signature
La Directrice du Collège Sciences Sociales et Humanités

La Directrice du Collège Sciences Sociales et Humanités



Emilie GUYARD

Décision n°2026-05-03

portant composition de la commission de recrutement
pour l'accès en première année de master

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

VU le Code de l'éducation et notamment les dispositions de son article L. 712-2 ;

DÉCIDE

Article 1 : Pour l'année universitaire 2025–2026, la commission de recrutement pour l'accès en première année du Master mention droit pénal, parcours Police et sécurité intérieure est constituée comme suit :

Président :

Grégoire	Ludivine	Maître de conférences
----------	----------	-----------------------

Membres :

Falxa	Joana	Maître de conférences
Céré	Jean-Paul	Professeur

Article 2 : Madame la Directrice du Collège Sciences Sociales et Humanités est chargée de l'exécution de la présente décision.

À Pau, le 05/03/2026

Pour le Président de l'Université et par délégation de signature
La Directrice du Collège Sciences Sociales et Humanités

Directrice du
Collège Sciences Sociales et Humanités

12 MARS 2026

Décision n°2026-06-03-2026
portant composition de la commission de recrutement
pour l'accès en première année de master

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

VU le Code de l'éducation et notamment les dispositions de son article L. 712-2 ;

DÉCIDE

Article 1 : Pour l'année universitaire 2025–2026, la commission de recrutement pour l'accès en première année du Master mention Droit privé parcours Droit des transitions énergétiques et environnementales est constituée comme suit :

Président :

Drouiller Carraretto	Camille	Maître de conférences
----------------------	---------	-----------------------

Membres :

De Fontenelle	Louis	Maître de conférences HDR
Azavant	Marc	Maître de conférences HDR

Article 2 : Madame la Directrice du Collège Sciences Sociales et Humanités est chargée de l'exécution de la présente décision.

À Pau, le 06/03/2026

Pour le Président de l'Université et par délégation de signature
La Directrice du Collège Sciences Sociales et Humanités

12 MARS 2026

Décision n°2026-03-09-001
portant composition de la commission de recrutement
pour l'accès en première année de master

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

VU le Code de l'éducation et notamment les dispositions de son article L. 712-2 ;

DÉCIDE

Article 1 : Pour l'année universitaire 2026–2027, la commission de recrutement pour l'accès en première année du Master mention droit public, parcours Droit de l'Action Publique Locale est constituée comme suit :

Président :

DOUENCE	Maylis	MCF
---------	--------	-----

Membres :

FITTE-DUVAL	Annie	MCF
-------------	-------	-----

JUAN	Véronique	MCF associée
------	-----------	--------------

Article 2 : Madame la Directrice du Collège Sciences Sociales et Humanités est chargée de l'exécution de la présente décision.

À Pau, le 09/03/2026

Pour le Président et par délégation de signature
La Directrice du Collège Sciences Sociales et Humanités



Décision n°2026-03-09-001
portant composition de la commission de recrutement
pour l'accès en première année de master

L'ADMINISTRATEUR PROVISoire DE L'UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

VU le Code de l'éducation et notamment les dispositions de son article L. 712-2 ;

DÉCIDE

Article 1 : Pour l'année universitaire 2026–2027, la commission de recrutement pour l'accès en première année du Master mention Droit public, parcours Droit et contentieux publics est constituée comme suit :

Président :

Nom	Prénom	Corps/Grade
BOURREL	Antoine	MCF

Membres :

Nom	Prénom	Corps/Grade
ALCARAZ	Hubert	PR
LOHRER	Dimitri	MCF

Article 2 : Madame la Directrice du Collège Sciences Sociales et Humanités est chargée de l'exécution de la présente décision.

À Pau, le 09/03/2026

Pour le Président et par délégation de signature
La Directrice du Collège Sciences Sociales et Humanités

Directrice du
Collège Sciences Sociales et Humanités

Emilie GUYARD

Décision n°2026-03-10-001
portant composition de la commission de recrutement
pour l'accès en première année de master

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

VU le Code de l'éducation et notamment les dispositions de son article L. 712-2 ;

DÉCIDE

Article 1 : Pour l'année universitaire 2026–2027, la commission de recrutement pour l'accès en première année du Master mention économie appliquée est constituée comme suit :

Président :

PERON	Olivier	MCF
-------	---------	-----

Membres :

BOUOIYOUR	Jamal	MCF
-----------	-------	-----

KPEGLI	Yao-Thibaut	MCF
--------	-------------	-----

LACHET TOUYA	Florence	MCF
--------------	----------	-----

Article 2 : Madame la Directrice du Collège Sciences Sociales et Humanités est chargée de l'exécution de la présente décision.

À Pau, le 10/03/2026

Pour le Président et par délégation de signature
La Directrice du Collège Sciences Sociales et Humanités
Directrice du
Collège Sciences Sociales et Humanités


Emilie GUYARD

14 MARS 2026

Décision n°2026-03-12-001

portant composition de la commission de recrutement
pour l'accès en première et deuxième année de master

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

VU le Code de l'éducation et notamment les dispositions de son article L. 712-2 ;

DÉCIDE

Article 1 : Pour l'année universitaire 2026–2027, la commission de recrutement pour l'accès en première année et deuxième année du Master Français Langue Etrangère est constituée comme suit :

Président :

HAPEL	Françoise	MC
-------	-----------	----

Membres :

AVRAM	Carmen	MC
CHOL	Isabelle	PR
LARGUIER	Géraldine	PRAG
LE MOIGN	Marianne	PRCE

Article 2 : Madame la Directrice du Collège Sciences Sociales et Humanités est chargée de l'exécution de la présente décision.

À Pau, le 12/03/2026

Pour le Président et par délégation de signature
La Directrice du Collège Sciences Sociales et Humanités

Directrice du
Collège Sciences Sociales et Humanités


Emilie GUYARD

Décision n°2026-03-06-001

portant composition de la commission de recrutement
pour l'accès en première et deuxième années de master

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

VU le Code de l'éducation et notamment les dispositions de son article L. 712-2 ;

DÉCIDE

Article 1 : Pour l'année universitaire 2026–2027, la commission de recrutement pour l'accès en première année du Master mention Histoire Civilisations Patrimoine, parcours Arts et Archéologie Préventive est constituée comme suit :

Président :

Delpech	Viviane	Maître de conférences
---------	---------	-----------------------

Membres :

Champagne	Alain	Maître de conférences
Forero Mendoza	Sabine	Professeur des universités
Ribolet	Mathieu	Maître de conférences
Trébosc	Delphine	Maître de conférences

Article 2 : Madame la Directrice du Collège Sciences Sociales et Humanités est chargée de l'exécution de la présente décision.

À Pau, le 10/03/2026

Pour le Président et par délégation de signature
La Directrice du Collège Sciences Sociales et Humanités

Directrice du
Collège Sciences Sociales et Humanités

Emilie GUYARD



Décision n°2026-03-09-001
portant composition de la commission de recrutement
pour l'accès en première année de master

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

VU le Code de l'éducation et notamment les dispositions de son article L. 712-2 ;

DÉCIDE

Article 1 : Pour l'année universitaire 2026–2027, la commission de recrutement pour l'accès en première année du Master mention droit de l'entreprise, parcours juriste d'affaires est constituée comme suit :

Président :

ABADIE	Laurent	MCF
--------	---------	-----

Membres :

LUBY-GAUCHER	Monique	PR
LECOURT	Arnaud	PR

Article 2 : Madame la Directrice du Collège Sciences Sociales et Humanités est chargée de l'exécution de la présente décision.

À Pau, le 09/03/2026

Pour le Président et par délégation de signature
La Directrice du Collège Sciences Sociales et Humanités

Directrice du
Collège Sciences Sociales et Humanités



Emilie GUYARD

Décision n°2026-03-16-001

portant composition de la commission de recrutement
pour l'accès en première année de master

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

VU le Code de l'éducation et notamment les dispositions de son article L. 712-2 ;

DÉCIDE

Article 1 : Pour l'année universitaire 2026–2027, la commission de recrutement pour l'accès en première année du Master mention Enseignement et Éducation, parcours Anglais est constituée comme suit :

Présidentes :

BERTHE	Florine	MC (UPPA)
BURGAIN	Marie-France	MC (INSPE)

Membres :

ETCHART	Joana	MC (UPPA)
GASPARI	Fabienne	PR (UPPA)
MARIE	Florence	MC (UPPA)

Article 2 : Madame la Directrice du Collège Sciences Sociales et Humanités est chargée de l'exécution de la présente décision.

À Pau, le 16/03/2026

Pour le Président et par délégation de signature
La Directrice du Collège Sciences Sociales et Humanités

Directrice du
Collège Sciences Sociales et Humanités



Emilie GUYARD

Décision n°2026-03-16-001
portant composition de la commission de recrutement
pour l'accès en première année de master

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

VU le Code de l'éducation et notamment les dispositions de son article L. 712-2 ;

DÉCIDE

Article 1 : Pour l'année universitaire 2026–2027, la commission de recrutement pour l'accès en première année du Master mention Enseignement et Éducation, parcours EPS est constituée comme suit :

Président :

Kaemmerlen	Rémy	PRAG Co-responsable master UPPA
------------	------	---------------------------------

Membres :

Muller	Laurence	PRAG Enseignante master UPPA
Van Melle	Gwenaëlle	PRAG Enseignante master UPPA
Devezeaux	Arnaud	PRAG Co-responsable master INSPE

Article 2 : Madame la Directrice du Collège Sciences Sociales et Humanités est chargée de l'exécution de la présente décision.

À Pau, le 16/03/2026

Pour le Président et par délégation de signature
La Directrice du Collège Sciences Sociales et Humanités

Directrice du
Collège Sciences Sociales et Humanités

Emilie GUYARD

Décision n°2026-03-16-001
portant composition de la commission de recrutement
pour l'accès en première année de master

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

VU le Code de l'éducation et notamment les dispositions de son article L. 712-2 ;

DÉCIDE

Article 1 : Pour l'année universitaire 2026–2027, la commission de recrutement pour l'accès en première année du Master mention Enseignement et Éducation, parcours Histoire-Géographie est constituée comme suit :

Président :

DUINAT	Benjamin	PRAG / UPPA
--------	----------	-------------

Membres :

BELLOCQ	Laurent	PRCE / UB
---------	---------	-----------

MAUDET	Jean-Baptiste	MCF / UPPA
--------	---------------	------------

Article 2 : Madame la Directrice du Collège Sciences Sociales et Humanités est chargée de l'exécution de la présente décision.

À Pau, le 16/03/2026

Pour le Président et par délégation de signature
La Directrice du Collège Sciences Sociales et Humanités

Directrice du
Collège Sciences Sociales et Humanités

Emilie GUYARD

Décision n°2026-03-18-001

portant composition de la commission de recrutement
pour l'accès en première année de master

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

VU le Code de l'éducation et notamment les dispositions de son article L. 712-2 ;

DÉCIDE

Article 1 : Pour l'année universitaire 2026–2027, la commission de recrutement pour l'accès en première année du Master mention Enseignement et Éducation, parcours Lettres est constituée comme suit :

Président :

FORMENT	Lise	MCF
---------	------	-----

Membres :

GALLEGO	Julie	MCF
LAPLACE-CLAVERIE	Hélène	PR
MORICHAU-AIRAUD	Bérengère	MCF
ROCHELOIS	Cécile	MCF

Article 2 : Madame la Directrice du Collège Sciences Sociales et Humanités est chargée de l'exécution de la présente décision.

À Pau, le 18/03/2026

Pour le Président et par délégation de signature
La Directrice du Collège Sciences Sociales et Humanités

Directrice du
Collège Sciences Sociales et Humanités

Emilie GUYARD

Décision n°2026-03-06-001
portant composition de la commission de recrutement
pour l'accès en première année de master

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

VU le Code de l'éducation et notamment les dispositions de son article L. 712-2 ;

DÉCIDE

Article 1 : Pour l'année universitaire 2026–2027, la commission de recrutement pour l'accès en première année du Master mention patrimoine et musée est constituée comme suit :

Président :

Nom Heiniger-Casteret	Prénom Patricia	Corps/Grade MCF
-----------------------	-----------------	-----------------

Membres :

Nom Champagne	Prénom Alain	Corps/Grade MCF
---------------	--------------	-----------------

Nom Manauté	Prénom Benoit	Corps/Grade Enseignant
-------------	---------------	------------------------

Article 2 : Madame la Directrice du Collège Sciences Sociales et Humanités est chargée de l'exécution de la présente décision.

À Pau, le 18/03/2026

Pour le Président et par délégation de signature
La Directrice du Collège Sciences Sociales et Humanités

Directrice du
Collège Sciences Sociales et Humanités

Emilie GUYARD



Décision n°2026-03-06-001
portant composition de la commission de recrutement
pour l'accès en première année de master

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

VU le Code de l'éducation et notamment les dispositions de son article L. 712-2 ;

DÉCIDE

Article 1 : Pour l'année universitaire 2026–2027, la commission de recrutement pour l'accès en première année du Master mention Sociologie, parcours JEunesse, Mobilisations, Environnement est constituée comme suit :

Présidente :

Dechézelles	Stéphanie	PU
-------------	-----------	----

Membres :

AULANIER	Audran	MCF
BARTHOU	Evelyne	MCF
MATTERN	Julien	MCF
RETIF	Sarah	MCF

Article 2 : Madame la Directrice du Collège Sciences Sociales et Humanités est chargée de l'exécution de la présente décision.

À Pau, le 06/03/2026

Pour le Président et par délégation de signature
La Directrice du Collège Sciences Sociales et Humanités

Directrice du
Collège Sciences Sociales et Humanités

Emilie GUYARD

Décision n°2026-12.03
portant composition de la commission de recrutement
pour l'accès en première année de master

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

VU le Code de l'éducation et notamment les dispositions de son article L. 712-2 ;

DÉCIDE

Article 1 : Pour l'année universitaire 2026–2027, la commission de recrutement pour l'accès en première année du Master STAPS parcours Expert en Préparation Physique et Mentale et Optimisation de la Performance est constituée comme suit :

Président :

Nom : NOÉ

Prénom : Frédéric

Corps/Grade : MCF

Membres :

Nom : LAGARDE

Prénom : Julien

Corps/Grade : MCF

Nom : FABRE

Prénom : Nicolas

Corps/Grade : MCF

Article 2 : Madame la Directrice du Collège Sciences Sociales et Humanités est chargée de l'exécution de la présente décision.

À Tarbes, le 12 Mars 2026

Pour le Président et par délégation de signature
La Directrice du Collège Sciences Sociales et Humanités

Directrice du
Collège Sciences Sociales et Humanités

Emilie GUYARD



Décision n°2026-03-18-001
portant composition de la commission de recrutement
pour l'accès en première année de master

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

VU le Code de l'éducation et notamment les dispositions de son article L. 712-2 ;

DÉCIDE

Article 1 : Pour l'année universitaire 2026–2027, la commission de recrutement pour l'accès en première année du Master mention Gestion, aménagement, environnement et développement, Parcours Transition, environnement, société, territoire est constituée comme suit :

Président :

DEGREMONT	Isabelle	MCF
-----------	----------	-----

Membres :

CHARBONNEAU	Marion	PR
PUYO	Jean-Yves	PR

Article 2 : Madame la Directrice du Collège Sciences Sociales et Humanités est chargée de l'exécution de la présente décision.

À Pau, le 18/03/2026

Pour le Président et par délégation de signature
La Directrice du Collège Sciences Sociales et Humanités



E. GUYARD



Décision n°2026-03-18-001
portant composition de la commission de recrutement
pour l'accès en première année de master

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

VU le Code de l'éducation et notamment les dispositions de son article L. 712-2 ;

DÉCIDE

Article 1 : Pour l'année universitaire 2026–2027, la commission de recrutement pour l'accès en première année du Master mention Histoire, Civilisations, Patrimoine parcours Histoire et Anthropologie est constituée comme suit :

Président :

DORNEL	Laurent	PR
--------	---------	----

Membres :

HEINIGER-CASTERET	Patricia	MCF
LAMAZOU-DUPLAN	Véronique	MCF
ARTIAGA	Loïc	PR

Article 2 : Madame la Directrice du Collège Sciences Sociales et Humanités est chargée de l'exécution de la présente décision.

À Pau, le 18/03/2026

Pour le Président et par délégation de signature
La Directrice du Collège Sciences Sociales et Humanités



E. GUYARD



Décision n°2026-03-12-001
portant composition de la commission de recrutement
pour l'accès en première année de master

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

VU le Code de l'éducation et notamment les dispositions de son article L. 712-2 ;

DÉCIDE

Article 1 : Pour l'année universitaire 2026–2027, la commission de recrutement pour l'accès en première année du Master mention Langues Etrangères Appliquées, parcours Traduction, Terminologie, documentation est constituée comme suit :

Président :

MIROUX	Franck	MC
--------	--------	----

Membres :

BUISSON	Françoise	MC
DAGUERRE	Blandine	MC
MARTINEZ	Nicolas	MC
MARTOS	Elise	PRAG

Article 2 : Madame la Directrice du Collège Sciences Sociales et Humanités est chargée de l'exécution de la présente décision.

À Pau, le 12/03/2026

Pour le Président et par délégation de signature
La Directrice du Collège Sciences Sociales et Humanités



E. GUYARD



Décision n°2026-12-03-2026
portant composition de la commission de recrutement
pour l'accès en première année de master

L'ADMINISTRATEUR PROVISoire DE L'UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

VU le Code de l'éducation et notamment les dispositions de son article L. 712-2 ;

DÉCIDE

Article 1 : Pour l'année universitaire 2026–2027, la commission de recrutement pour l'accès en première année du Master mention Enseignement et Éducation, parcours Espagnol est constituée comme suit :

Président :

Nom : ANDIOC-TORRES	Prénom : Sophie	Corps/Grade : MC
---------------------	-----------------	------------------

Membres :

Nom : LARRIEU service)	Prénom : Coralie	Corps/Grade : Agrégée et PRAG (demi-
Nom : PEYRAGA	Prénom : Pascale	Corps/Grade : PR

Article 2 : Madame la Directrice du Collège Sciences Sociales et Humanités est chargée de l'exécution de la présente décision.

À Pau, le 12/03/2026

Pour le Président et par délégation de signature
La Directrice du Collège Sciences Sociales et Humanités



E. GUYARD



Décision n°2026-03-18-001
portant composition de la commission de recrutement
pour l'accès en première année de master

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

VU le Code de l'éducation et notamment les dispositions de son article L. 712-2 ;

DÉCIDE

Article 1 : Pour l'année universitaire 2026–2027, la commission de recrutement pour l'accès en première année du Master mention Tourisme parcours Loisirs, Tourisme et développement territorial est constituée comme suit :

Président :

CLARIMONT	Sylvie	PR
-----------	--------	----

Membres :

DASQUE	Lucille	PRAG
SZPYRKA	Thibaud	MC

Article 2 : Madame la Directrice du Collège Sciences Sociales et Humanités est chargée de l'exécution de la présente décision.

À Pau, le 18/03/2026

Pour le Président et par délégation de signature
La Directrice du Collège Sciences Sociales et Humanités



E. GUYARD

